



LYCEE CHATELET

Depuis 1802, une longue tradition
De réussite pour tous

DOSSIER DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN SECTION ESABAC

NOM:

PRENOM:

DATE DE NAISSANCE:

ADRESSE:

.....

TELEPHONE:

Lycée Albert Châtelet
357 rue Marceline
59500 DOUAI
Tél : 03 27 99 97 97
Fax : 03 27 88 46 72
e-mail : ce.0590063y@ac-lille.fr

DOSSIER A RETOURNER AU LYCEE CHATELET DES QUE POSSIBLE

ET AVANT LE 16 avril 2026

NOM et ADRESSE de l'établissement fréquenté actuellement:

.....
.....

CLASSE suivie cette année scolaire:

LV1 LV2

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL

.....
.....

AVIS DU PROFESSEUR D'ITALIEN sur la poursuite des études en section Esabac

.....
.....
.....

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

.....
.....

signature

cachet de l'établissement

JOINDRE AU DOSSIER LES PHOTOCOPIES DES BULLETINS TRIMESTRIELS DE CETTE ANNEE SCOLAIRE ET DE L'ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE ET UNE LETTRE DE MOTIVATION

Le dispositif franco-italien ESABAC

Un nouveau parcours d'ouverture
pour les élèves italianistes

au Lycée Châtelet de DOUAI

→ Qu'est-ce que l'ESABAC ?

L'ESABAC (ESAmme di stato - BA^Ccalauréat) est un dispositif entré en vigueur en septembre 2010 qui prévoit la double délivrance de diplômes français et italien en fin d'études secondaires, à l'issue d'un cursus dans les sections Esabac et les sections internationales "italien" en France ainsi que dans les lycées français et les sections bilingues en Italie.

L'élève obtient simultanément le baccalauréat français et son équivalent italien, l'esame di stato. En France, l'élève doit avoir obtenu son baccalauréat pour pouvoir valider conjointement son équivalent italien, "l'esame di stato".

→ Objectifs

Les objectifs de ce dispositif sont de valoriser **une formation bilingue et culturelle, de permettre l'accès à l'enseignement supérieur dans chacun des deux pays partenaires et de favoriser la mobilité internationale.** Ce dispositif permet une ouverture multiculturelle et donne une dimension européenne aux apprentissages, et ce au travers d'échanges avec le pays partenaire et de cursus bilingues conjoints.

→ A qui s'adresse l'Esabac ?

Les classes concernées sont les classes de lycée des établissements qui accueillent ce dispositif :

- en France : seconde, première et terminale (au lycée Châtelet de Douai)
- en Italie le "Triennio"

Tout élève de 3^{ème} ayant été scolarisé dans une section européenne ou bilangue "italien" -ou non, **volontaire, intéressé, motivé et possédant un bon niveau d'italien**, peut être candidat pour s'inscrire dans ce dispositif. Pour les élèves italophones qui n'ont pas étudié l'italien au collège, il est possible de passer un entretien.

→ Parcours de formation et horaires

Ce parcours de formation croisée prévoit un domaine "**langue et littérature**" (italien en France et français en Italie) et un domaine « **histoire- géographie** » (en langue italienne pour les élèves français) développés conjointement, à dimension bi-nationale.



M SAUNIER prend en charge les cours d'histoire-géographie. En Seconde, ces heures sont conçues comme une initiation à l'HG en italien, avec des exigences et un contenu progressifs, afin de favoriser l'adaptation des élèves.

Les heures de langue et littérature sont assurées par Mme FOUQUET. Elles permettent de consolider et de renforcer la maîtrise de la langue italienne (écrit et oral) à travers la découverte et l'analyse de textes littéraires italiens, d'œuvres d'art et à partir de supports variés.

En classe de Seconde :	En classe de Première et Terminale :
- 4 heures de langue et littérature italiennes ; - 3 heures d'histoire-géographie en langue italienne.	- 4 heures de langue et littérature italiennes ; - 4 heures d'histoire-géographie en langue italienne.

Un élève inscrit en Esabac peut choisir n'importe quel enseignement de spécialité parmi les spécialités offertes au Lycée Châtelet. En d'autres termes, les élèves peuvent avoir un profil, scientifique ou littéraire et s'inscrire en Esabac.

→ Contacts avec des établissements scolaires italiens, échanges

Une section binationale repose sur des échanges et contacts réguliers avec l'Italie. Les élèves suivant la filière Esabac effectuent au moins un échange collectif soit :

- avec le **liceo linguistico e scientifico europeo Altiero Spinelli de Turin** apparié depuis 2011.
- avec le **liceo scientifico Cavalleri de Parabiago** (Milan)
- avec le **liceo d'Arconate e d'Europa** (Milan)



De plus, le lycée Châtelet dispose d'une accréditation Erasmus+. Les élèves volontaires, après un entretien et une sélection, pourront partir pendant 4 semaines étudier dans un de nos lycées partenaires grâce à une bourse Erasmus.

→ Modalités d'inscription en seconde Esabac et sélection des candidats

Les élèves de 3^e candidats à la section Esabac en seconde au lycée Albert Châtelet doivent remplir un dossier qui sera transmis au lycée par le chef d'établissement du collège pour le **16 avril 2026 dernier délai**. Ce dossier doit comprendre les bulletins de 4^e et de 3^e, une lettre de motivation, l'avis du professeur d'italien et du professeur principal de 3^e ainsi que celui du chef d'établissement.

Pour les élèves dont la résidence est très éloignée du lycée, quelques places d'internat sont disponibles.
Il faut absolument le préciser dans la lettre de motivation.

Compte tenu de la spécificité de la section Esabac, les élèves seront sélectionnés sur la base de leurs compétences linguistiques, de leur appétence en histoire-géographique et de leur motivation. Nous rencontrerons individuellement les candidats au courant du mois de mai dans l'établissement d'origine ou au lycée Châtelet. Cette rencontre, d'une dizaine de minutes, permettra d'évaluer la motivation du candidat.

Les résultats de la sélection seront communiqués au moment de l'affectation dans les lycées via Affelnet (à partir de fin juin).

Pour toute information complémentaire sur le cursus, consulter le site Eduscol ou contactez-nous :
stephanie.fouquet@ac-lille.fr
quentin.saunier@ac-lille.fr